



SYNDICAT

Pays de Maurienne
SAVOIE



BILAN D'ACTIVITÉS 2015

JANVIER 2016





Notre Pays de Maurienne s'est doté d'un outil nécessaire à la réflexion et à la programmation des actions indispensables pour assurer la définition du projet de territoire. Depuis très longtemps, notre organisation intercommunale, le Syndicat du Pays de Maurienne, porte des compétences obligatoires sur la coordination de procédures contractuelles comme le Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes, le Contrat de Territoire de Savoie, le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations ou encore le Plan Pastoral Territorial.

A l'échelle des 62 communes de Maurienne, le SPM répond à des objectifs simples que ne peuvent remplir aujourd'hui les communes ou intercommunalités. Le SPM mène et finance des études concernant l'ensemble du territoire. Mais notre structure ne peut pas assurer la gestion d'équipements ou de services et ne peut pas réaliser des travaux. Aussi notre collaboration avec les communes et communautés de communes est essentielle.

Fidèles aux orientations du projet de territoire en cours d'élaboration dans le Schéma de Cohérence Territoriale, continuons à travailler en coordination avec l'ensemble de nos partenaires. Forts de cette solidarité Mauriennaise, nous pourrions assurer nos missions de développement économique du territoire au sens large du terme et maîtriser la gestion des politiques environnementales à l'échelle de la vallée.

Yves Durbet

Président du Syndicat du Pays de Maurienne
Maire d'Hermillon

FICHE D'IDENTITÉ SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

CRÉATION : 4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne

COMPOSITION

• **20** communes

Orelle
Saint Martin La Porte
Saint Martin d'Arc
Saint Michel de Maurienne
Valloire
Valmeinier
Aussois

Avrieux
Fourneaux
Le Freney
Modane
Saint André
Villarodin-Bourget
Bessans

Bonneval-sur-Arc
Bramans
Lanslebourg
Lanslevillard
Sollières-Sardières
Termignon

+ **4** communautés de communes (soit 42 communes) :

CC Porte de Maurienne
CC Canton de La Chambre
CC de l'Arvan
CC Cœur de Maurienne

• 1 Comité Syndical constitué de **74** délégués titulaires (+ 74 délégués suppléants)

• 1 bureau composé de **1** Président, **8** Vice-présidents :

- industrie, artisanat, commerce, TIC
- rivières, environnement
- agriculture et forêt (dont l'abattoir)
- procédures contractuelles, tourisme et patrimoine
- transport et transport scolaire
- culture, communication, grands événements
- personnel et finances
- Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT

COMPÉTENCES

Le Syndicat du Pays de Maurienne est un **syndicat de projets**. Il exerce, de plein droit, en lieu et place des collectivités membres, les compétences ci-dessous. La dernière modification des statuts date du 14 avril 2015 et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 26 août 2015. La révision des statuts a porté essentiellement sur le transfert de la compétence SCoT des Communautés de Communes au Syndicat du Pays de Maurienne.

- 1) Études, programmation, animation, gestion, évaluation, **coordination des politiques contractuelles**. **Portage et animation**, à l'échelle Maurienne, des **appels à projets** lancés par l'Europe, l'Etat, la Région Rhône-Alpes ou le Département de la Savoie.
- 2) **Développement économique** via la **SEM Maurienne Expansion**. **Développement et Promotion des filières agricoles**. **Promotion et communication touristique** Maurienne à l'échelle de la vallée via l'association **Maurienne Tourisme**. **Financement et hébergement** de la **Mission Locale Jeunes Maurienne**.
- 3) **Cadre de vie et environnement** : **gestion des politiques environnementales** à l'échelle de la vallée, pilotage du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI).
- 4) Élaboration, approbation, suivi et évaluation du **Schéma de Cohérence Territoriale**.
- 5) Organisation et gestion des **Transports Scolaires**.
- 6) Construction et entretien de l'**Abattoir de Maurienne** situé à Saint-Etienne-de-Cuines.

BUDGETS 2015

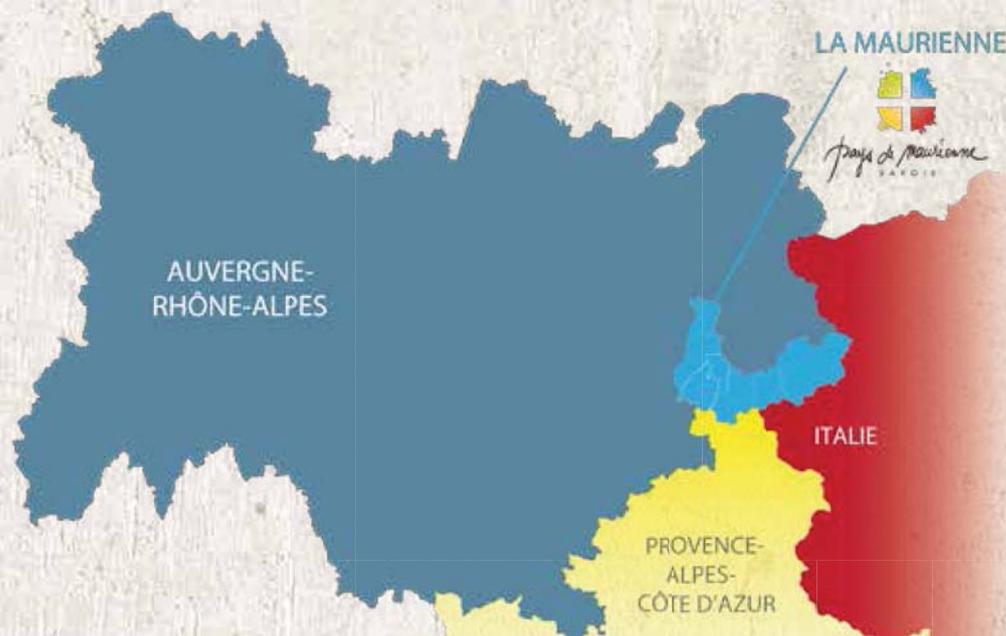
Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 749 456.67 €, celles d'investissement à 355 622.89 € sur le Budget Principal.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 3 255 066.81 € HT, celles d'investissement à 2 000.00 € HT sur le Budget Annexe Transports Scolaires.

DÉSIGNATIONS

Le Syndicat du Pays de Maurienne désigne

- ses représentants à la Mission Locale Jeunes Maurienne
2 par canton dont 1 au moins délégué du Syndicat du Pays de Maurienne)
- son administrateur à Maurienne Expansion
- ses représentants à Maurienne Tourisme (8)
- ses représentants dans les diverses commissions ou structures de niveau départemental



CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT

Depuis le 9 février 2012, la commission permanente du Conseil régional Rhône-Alpes a approuvé le Contrat de Développement Durable du Pays de Maurienne pour un montant de subvention de 4 054 000 €. Et depuis le 2 février 2015, la commission permanente du Département de la Savoie a validé le volet local du Contrat Territorial Savoie 3^{ème} Génération de Maurienne pour un montant de subvention de 4 225 844 €.

La Pays de Maurienne bénéficie de ces deux procédures contractuelles pour une période de 6 ans à partir de la date de validation.

Etudes SCOT, Schéma de services, actions culturelles, étude pour la réalisation d'un itinéraire cyclable de fond de vallée, soutien aux Associations Cantonales d'Animation dans leurs projets en direction des personnes les plus en difficulté... sont autant de projets soutenus par les contrats de développement du Pays de Maurienne.



• Itinéraire cyclable de fond de vallée :

La Maurienne, terre de cyclogrimpeurs, a déjà déposé sa marque "La Maurienne, le plus grand domaine cyclable du monde®". Il s'agit maintenant de conforter sa différence en réalisant un itinéraire cyclable de fond de vallée pouvant à la fois satisfaire les touristes comme les habitants.

• Soutien à la **création d'une maison de Santé pluridisciplinaire** sur Saint Michel de Maurienne : la démographie médicale vieillissante est, tout comme pour l'ensemble des territoires ruraux français, un enjeu pour la Maurienne. La construction de maisons de santé pluridisciplinaires semble être une réponse pour attirer de nouveaux médecins et ainsi maintenir une bonne qualité de soins sur le territoire. Le Contrat Territorial de Maurienne dispose de crédits pour financer 2 maisons de Santé sur la vallée.

• **Familles en Fête** en Maurienne : toutes les structures enfance/jeunesse de la vallée se sont rassemblées afin de créer l'évènement "Famille en Fête en Maurienne". Pour la troisième édition, ce collectif a choisi la thématique de la prévention des risques domestiques. Ces temps forts, soutenus par le Contrat Territorial Maurienne, ont pour objectifs de favoriser le lien social et de valoriser le lien parents/enfants.

• **Diagnostic du système touristique (offre et hébergement)** : cette étude, réalisée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, a permis d'établir un diagnostic global de l'offre touristique locale, d'identifier les enjeux de sa pérennité et d'en analyser sa performance dans un contexte de mutations rapides du parc d'hébergement et de la volatilité de la clientèle.



Avenant 2016 :

Même si les contrats de développements ont été modifiés à la fin de l'année 2014, l'année 2016 sera de nouveau l'occasion de réajuster

les contenus et les enveloppes financières définies dans les fiches-actions des contrats CDDRA et CTS.

Ce travail est nécessaire pour coller au plus près aux besoins du territoire et répondre aux enjeux majeurs de la Maurienne.

Cette année 2016 verra également la mise en œuvre du Schéma de Services et sa déclinaison en programme opérationnel ainsi que l'aboutissement de l'étude sur l'itinéraire cyclable au printemps.



© Albenère GROS



Yves DURBET
Président du SPM

Votre contact technique :
Julie RAUX
contrat.pays@maurienne.fr

CULTURE

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'engage pour le développement de la Culture et du Patrimoine en Pays de Maurienne dans le cadre des contrats de développement :

- En finançant, aux côtés de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du CDDRA et d'EDF – UP Alpes, la **Biennale culturelle en Maurienne**
- En soutenant, dans le cadre du CDDRA, des **projets de diffusion culturelle**
- En soutenant, dans le cadre du CDDRA et du CTS, la **création ou la rénovation d'équipements culturels**
- En éditant un **agenda culture et patrimoine en ligne** alimenté par la base de données Sitra - Apidae
- En **accompagnant**, collectivement ou individuellement, les opérateurs culturels du territoire



Biennale culturelle en Maurienne "D'ici et d'ailleurs" À la rencontre des habitants

- 45 temps "passerelles" organisées et assurées par la Cie Théâtre du Grabuge en juin et octobre dans tout le territoire
- Démarrage des ateliers de pratique gratuits et tout public en novembre, au rythme d'un atelier par mois jusqu'en juin 2016, à Aiguebelle, La Chambre, Saint Jean de Maurienne (x2), Saint Julien Montdenis, Saint Michel de Maurienne, Modane

Appel à projets Diffusion culturelle 2015 : 14 projets accompagnés pour montant de 31 100 €

Mystère de Saint Martin, Fête médiévale La Légende de Maurienne, Saison Le Pataquès, Création théâtrale Télépoubelle, Quinzaine culturelle de Saint Jean de Maurienne, Festival Valloire Baroque, Le Jardin des Cairns, Festival Flocons d'art, Festival Cordée musicale, Salon du Livre d'Hermillon, Automne italien Terra Modana, Tout sur moi Ludwig Van Beethoven, Création théâtrale Orphée, Tricotons la ville

Mise en route et animation du Collectif Emploi Culturel Maurienne (CECM)

Signature de 2 conventions-cadre pour la gestion concertée et la mutualisation de l'emploi artistique en Maurienne

- 1 convention régissant le fonctionnement du CECM : instance de concertation des directeurs et employeurs des 6 Etablissements d'Enseignements Artistiques publics et privé de Maurienne, notamment sur l'emploi et les calendriers
- 1 convention régissant le portage mutualisé, par le Centre de Gestion de la FPT 73, d'actuels ou futurs emplois titulaires des 5 Etablissements d'Enseignements Artistiques publics de Maurienne (dispositif temporaire)

"Ravalement de façade" pour l'agenda culturel du Pays de Maurienne

Transformation de l'agenda culturel pdf édité trimestriellement par le Syndicat du Pays de Maurienne en page spécifique du site internet maurienne.fr

Objectifs : gagner en maniabilité, en réactivité et en attractivité



Biennale culturelle en Maurienne "D'ici et d'ailleurs" Vers l'aboutissement

- Poursuite des ateliers de pratique gratuits et tout public, au rythme d'un atelier par mois jusqu'en juin 2016, à Aiguebelle, La Chambre, Saint Jean de Maurienne (x2), Saint Julien Montdenis, Saint Michel de Maurienne, Modane
- Aboutissement de l'ensemble de la démarche lors d'un Week-end festival "D'ici et d'ailleurs" les 4 et 5 juin à l'Espace de la Croix des Têtes à Saint Julien Montdenis : spectacle lors des 2 soirées + 2 journées festives avec scènes ouvertes et diverses animations

Appel à projets Diffusion culturelle 2016 : 14 projets accompagnés pour montant de 30 140 €

Je vous écris de Maurienne et d'ailleurs, Danse avec les chevaux, Flocons d'art, Saison GRAC, Festival de Saint Martin, Saison Le Pataquès, 1^{ères} Rencontres Européennes de chant gospel, Bessans en chansons, Festival de Saint Jean de Maurienne, Jardin des Cairns, Le Petit Gervais / Les Misérables, Quinzaine culturelle de Saint Jean de Maurienne, 10^{ème} anniversaire Photo Passion

Animation du Collectif Emploi Culturel Maurienne (CECM)

Poursuite de la dynamique engagée et réflexion prospective sur le transfert futur de la compétence enseignements artistiques à une entité intercommunale unique



Roger ARNOUX
Vice-Président

Votre contact technique :
Ludvine MOULARD
culture.patrimoine@maurienne.fr

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

En considérant le web comme un **média primordial de communication à la population**, tant au niveau de la **réactivité du contenu** que de la **visibilité** et de la **facilité d'accès** du web, il est capital d'utiliser ce canal pour diffuser une information exhaustive à une audience large. L'intérêt pour le public est d'obtenir l'information la plus pertinente et en adéquation avec ses attentes. L'intérêt pour les acteurs locaux (publics ou associatifs) est de bénéficier d'outils efficaces et simples d'utilisation qui permettent une **diffusion large de leurs informations**.

Suivant ce constat, le Syndicat du Pays de Maurienne a mis en place en 2004 le portail Internet : **maurienne.fr** à destination de la population. Ce site regroupe une présentation des différentes missions du Syndicat du Pays de Maurienne (présentation, documentations...), les appels à projets, consultations et avis d'attribution mais également des informations dynamiques telles que les actualités de la vallée, annuaires des associations et services, agenda, qualité de l'air, travaux...



Maurienne.fr

Série de liftings et améliorations sur le site maurienne.fr

- Réorganisation des pages et rubriques pour une meilleure lisibilité et navigation dans le site.
- Migrations des données sur APIDAE (ex-Sitra) en vue

- d'une exploitation ultérieure lors la refonte du site.
- Ajout d'une rubrique sur la qualité de l'air en Maurienne (poussières en suspension et dioxyde d'azote) en lien direct avec TransAlp'Air
- Mise à jour de la page "Travaux" en relation avec le TDL Maurienne.

En vue de la refonte des rubriques Agenda, Annuaires des Services et Associations du site Maurienne.fr, accompagnement de l'ACA de Saint Jean de Maurienne pour la mise en place d'APIDAE sur leur nouveau site internet. Initiation à l'utilisation d'APIDAE et notamment à l'export de données pour la réalisation rapide d'un guide d'associations.

• Agenda culturel du Pays de Maurienne

L'Agenda culturel Maurienne édité trimestriellement en pdf téléchargeable sur le site est passé au tout numérique. Consultable sur une adresse propre, ce module récupère les informations de la base de données APIDAE (ex-Sitra) remplie par les différents opérateurs culturels et contributeurs de la vallée. Plus conviviale, plus maniable, cette nouvelle version permet de posséder un outil performant, à jour et attractif. Les résultats peuvent être filtrés par secteur géographique, catégorie d'événement. De plus, il met en avant les différents lieux culturels de Maurienne proposant des abonnements à l'année ainsi que les opportunités de pratique culturelle.

• Yatou-en-maurienne.fr

Accompagnement technique pour le projet de la Web Série et la refonte du site internet.

• Fichier Interactif Logement (FIL Maurienne)

Animation du FIL par la publicité de l'outil sur les réseaux sociaux. Recherche de nouveaux propriétaires via les sites existants type le Bon Coin. Suivi et statistiques des offres et mises en relation. Modération des annonces

• Réseaux sociaux

Animation de la page "Maurienne.fr - Syndicat du Pays de Maurienne" sur Facebook. Relais d'information du site Maurienne.fr et des différentes pages "amies".

Maurienne.fr



Poursuite des améliorations du site maurienne.fr Refonte de la page d'accueil avec intégrations de news, infos utiles, nouveautés du site, "Une" de l'Agenda et Agenda culturel.

Dans le cadre de la refonte des rubriques Agenda, Annuaires des Services et Associations du site Maurienne.fr, accompagnement de l'ACA, l'Espace Culturel, l'Espace Alu et la Communauté de Communes de Saint Michel de Maurienne pour la saisie de leurs informations dans d'APIDAE. Initiation à l'utilisation d'APIDAE pour l'ACA et notamment à l'export de données pour la réalisation rapide d'un guide d'associations.

Le but étant à échéance brève de faire remonter toutes ces informations sur le site Maurienne.fr

• Agenda

Refonte de l'Agenda (Infolive) en utilisant la base de données APIDAE. L'objectif de cet agenda vise à mettre en avant TOUS les événements de la vallée (locaux et touristiques) avec filtres par secteurs géographiques, type d'événements... Intégration des programmes de cinéma via APIDAE pour rassembler toutes les séances des cinémas de Maurienne à un seul endroit : le maurienne.fr

• Annuaire des Associations et des services

Refonte des annuaires (Infolive) en utilisant la base de données APIDAE afin de bénéficier d'un outil facile d'utilisation par recherche par type d'associations, secteurs géographiques...

A terme, concevoir la génération d'annuaires Maurienne des Associations en pdf (toutes associations et par thématiques) téléchargeables depuis le site Maurienne.fr

• Yatou-en-maurienne.fr

Accompagnement technique pour la seconde saison de la Web Série et la refonte du site internet. Réalisation de la maquette graphique de la nouvelle mouture et des pages annexes.

• Fichier Interactif Logement

Nouvelle campagne de publicité et d'information pour relancer l'outil dans le cadre de la construction d'une "boîte à outils" pour le volet Hébergement/Logement du grand chantier Lyon/Turin.



Hervé GENON
Vice-Président

Votre contact technique :
France BARBÉ
web@maurienne.fr

WWW.MAURIENNE.FR

Le site maurienne.fr propose différents modules d'information en direction de la population locale voire touristique. L'agenda culturel (alimenté par la base de données d'Apidae (ex-SITRA), l'agenda local, l'annuaire des services et des associations, le Fichier Interactif Logement (un "Bon Coin Maurienne" pour trouver ou proposer un logement en location), le Yatou-en-Maurienne.fr, le site annuaire des commerçants, artisans et services de la vallée (alimenté également par Apidae)...



Agenda - Agenda culturel
Annuaire Services et Associations

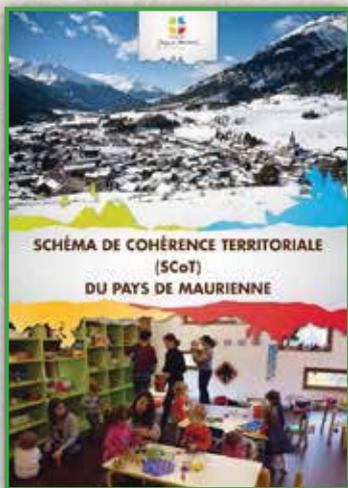


Fichier Interactif Logement

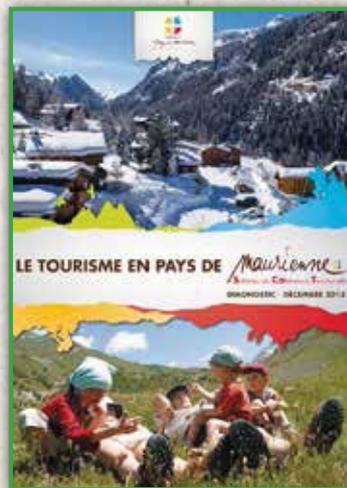


Yatou en Maurienne

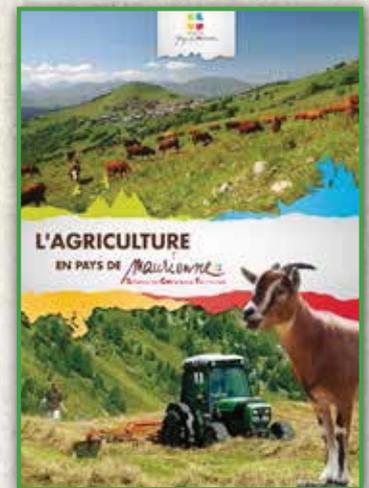
En téléchargement, tous les documents officiels, brochures et diagnostic édités par le Syndicat du Pays de Maurienne



Brochure SCoT



Brochure SCoT
Tourisme



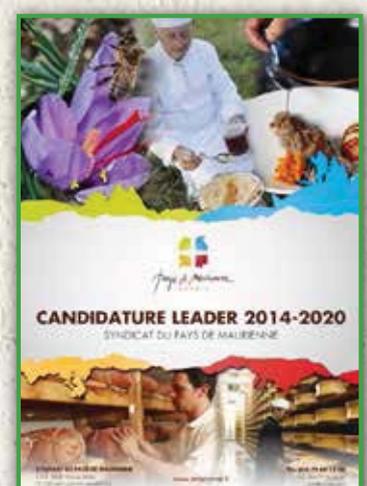
Brochure SCoT
Agriculture



Guide
La Maurienne dans l'Assiette



Diagnostic
Schéma de Services



Candidature LEADER

SCHÉMA DE SERVICES

De nombreuses évolutions incitent aujourd'hui les collectivités locales à s'interroger sur leur rôle dans la construction et l'organisation d'une offre locale de services adaptée aux besoins et aux pratiques de leurs habitants. Deux enjeux majeurs se posent donc à la Maurienne. Un enjeu de cohésion et d'équité territoriales car la géographie de la Maurienne impose un maillage répondant à une exigence de proximité. Un enjeu d'attractivité car la présence des services conditionne le potentiel de développement du territoire.

Pour répondre à ces enjeux, le Syndicat du Pays de Maurienne a engagé une importante réflexion sur le sujet, dans un cadre fortement participatif, afin d'aboutir à la réalisation d'un Schéma opérationnel des Services.

En 2014, un premier état des lieux a permis de cartographier les bassins de services et de prioriser les thématiques de services à traiter dans le futur schéma. Cette Etude a été réalisée avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de Mission Développement Prospective (ASADAC-MDP).

En 2015, une enquête de satisfaction auprès des habitants a permis d'approfondir le diagnostic et de préciser les enjeux. La suite de la démarche consiste à définir les grands axes du schéma et leur déclinaison en fiches action, d'ici à la fin du premier trimestre 2016. Pour cette phase, le Syndicat du Pays de Maurienne se fait accompagner par l'Adrets (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services).

Schéma de Services Maurienne



TEMPS
FORTS
2015

227 questionnaires conduits en face à face de mai à juin 2015

170 participants (habitants, élus, techniciens) à 14 temps de rencontre de juillet à novembre

PROJETS
2016

Un programme d'action pluriannuel, répondant à 4 objectifs :

- Développer, renforcer et améliorer les services, pour répondre plus justement aux besoins locaux, en déterminant le niveau auquel doivent s'organiser les services.
- Envisager des réponses en terme de qualité, d'accessibilité, d'efficacité à court et moyen terme
- Définir les réorganisations et les mutualisations à mettre en œuvre
- Favoriser les solutions innovantes

SYNDICAT
du Pays de Maurienne
SAVOIE

Yves DURBET
Président du SPM

Votre contact technique :
Christine DURU-BASCHENIS
services@maurienne.fr

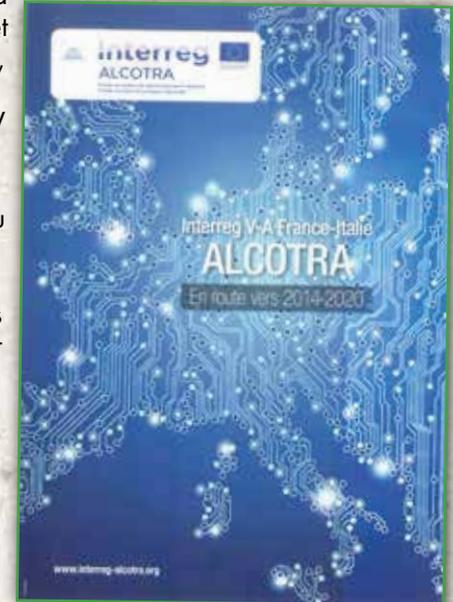
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La Maurienne fait partie intégrante du Territoire transfrontalier des Hautes Vallées avec le Grand Briançonnais dans les Hautes Alpes (Pays des Ecrins, Queyras, Guillestrois, Briançonnais) et les vallées voisines de Susse et du Pinerolese en Région Piémont (Val Susa, Val Sangone, Val Pellice, Val Chisone et Germanasca).

Le Syndicat du Pays de Maurienne est membre de la Conférence des Hautes Vallées / CHAV où il représente l'ensemble des collectivités de Maurienne depuis 2007.

Cet engagement dans la Coopération transfrontalière se traduit par différentes missions au service des collectivités de Maurienne :

- Une animation territoriale de la Coopération transfrontalière : relais d'informations des Hautes Vallées, sur le programme de Coopération territoriale France Italie/ALCOTRA et sur les initiatives voisines, appui au montage de stratégies transfrontalières
- Coordination du montage de Projets transfrontaliers Hautes Vallées : appui aux porteurs de projets, partenariat et interface entre territoires, montage de dossiers
- Appui technique au montage et au suivi de projets simples en Maurienne : relais d'information, mise en relation / partenariat franco-italien, appuis aux maîtres d'ouvrages pour le montage des dossiers de candidature et pour le suivi des procédures du programme Alcotra



TEMPS FORTS

• Lancement du nouveau programme européen ALCOTRA 2014 – 2020. La Région Rhône-Alpes / Auvergne devient Autorité de gestion du programme

- Diffusion d'informations auprès des porteurs de projets potentiels ; identification des initiatives transfrontalières en Maurienne ; recherche de partenariat avec les propositions des territoires partenaires en Italie
- Proposition pour une stratégie transfrontalière de développement commune aux territoires des Hautes Vallées
- Renforcement de l'association de la Conférence des Hautes Vallées suite à la réforme institutionnelle italienne
- Appui aux porteurs de projets transfrontaliers en Maurienne pour le montage de dossiers de candidature ALCOTRA

PROJETS

Le Syndicat du Pays de Maurienne prend la Présidence de la Conférence des Hautes Vallées.

M^r Jean-Claude Raffin (Vice-président du Syndicat du Pays de Maurienne pour le SCOT et la Coopération Transfrontalière) est le nouveau Président de la CHAV pour une durée de 3 ans. Le Syndicat du Pays de Maurienne participera à la consolidation de l'association transfrontalière dans un contexte de réforme institutionnelle en Italie et en France.

Montage de 2 projets transfrontaliers autour du tourisme durable et de l'itinérance en collaboration avec Maurienne Tourisme : "ViAlp E-bike" pour le développement du vélo à assistance électrique et "Voies et Chemins des Hommes" - VO.CA, pour la valorisation de grands itinéraires européens en Maurienne

Elaboration d'une stratégie transfrontalière des Hautes Vallées et montage de projets pour un Plan Intégré de Territoire (PITER), en lien avec les stratégies de développement de chaque territoire membre de la Conférence des Hautes Vallées.

Poursuite de l'appui aux porteurs de projets transfrontaliers simples : précisions des actions, recherche de partenariat et mise en relations, montage du dossier de candidature et suivi des procédures.

Précision et appui à la mise en œuvre de la fiche "Coopération" du LEADER Maurienne en partenariat avec le GAL Escarton Valli Valdesi en Italie



OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DES SERVICES



Le Syndicat du Pays de Maurienne porte depuis mai 2010 une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM), en partenariat avec les collectivités locales, les unions commerciales et artisanales ainsi que les consulaires.

Cette opération a pour objectif de favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services via la mise en œuvre d'actions collectives et d'aides à l'investissement.

L'Etat, la Région Rhône-Alpes et le Département de la Savoie, ainsi que l'ensemble des partenaires de l'opération, participent au financement des actions mises en œuvre.

La première tranche de cette opération (2010/2014) a été financée par l'Etat au titre du FISAC à hauteur de 313 392 €. 237 000 € de FISAC (dont 138 000 € d'investissement) ont été alloués pour la mise en œuvre de la seconde tranche (2014/2016) de l'opération, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- Structuration et accompagnement des associations de professionnels partenaires,
- Amélioration des performances des petites entreprises du commerce et de l'artisanat, y compris en termes d'accessibilité,
- Promotion de l'offre locale (animations et communication),
- Mise en place d'un observatoire du commerce et de l'artisanat de la vallée.



Yatou en Maurienne !

Dynamisation du yatou-en-maurienne.fr (répertoriant l'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de service de Maurienne), par une web série visant à promouvoir le site et le point de vente dans lequel l'épisode est tourné.



Une enquête sur les comportements d'achat des ménages maurienais & un zoom sur l'artisanat Un cadastre commercial qualifié à l'échelle de la Maurienne

Pour comprendre, anticiper et mieux maîtriser l'évolution des principaux appareils commerciaux de la vallée, le Syndicat du Pays de Maurienne s'est doté d'un logiciel de représentation cartographique et d'analyse statistique : le **LinéoScope**.

Le recensement réalisé en 2013 (786 locaux commerciaux dont 596 occupés sur 14 communes), mis à jour en 2015 (795 locaux dont 588 occupés) a permis une analyse des évolutions : 16 locaux vacants en plus, 46 emplois salariés en moins...

PROJETS 2016

- Répondre à l'appel à projets FISAC pour le 29 janvier 2016. Il constituera la préfiguration de la troisième tranche de l'OCM.
- Réaliser les 13 épisodes restants de la Web série du Yatou en Maurienne (6 déjà diffusés)
- Revoir l'échelle du LinéoScope et saisir les informations 2015 collectées

2èmes Rencontres du Commerce et de l'Artisanat de Maurienne

Ce temps fort dédié aux commerçants et artisans a été organisé en partenariat avec Maurienne Expansion et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Une plénière, quatre ateliers et des stands en libre circulation ont apporté aux 97 participants des informations répondant à leurs besoins et projets ; 76 % des 17 retours d'enquête mettent en avant leur satisfaction de la journée.

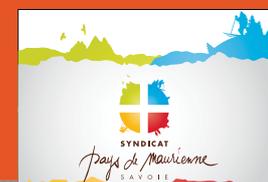


Des UCA qui montent en puissance

Les chèques cadeau du GAEM (Saint Jean de Maurienne), la fusion des cartes de fidélité du GPCM (Modane) et du GEPRO (Saint Michel de Maurienne) et le projet transversal sur le thème du cyclo de l'été 2015 sont des actions structurantes et ambitieuses portées par les UCA.

Des aides financières pour les investissements des entreprises de proximité

En 2015, 30 entreprises ont été rencontrées et 16 dossiers présentés en comité de pilotage (1 non retenu).



Hervé GENON
Vice-Président

Vos contacts techniques :
CHRISTEL ROMERO
artisanat.commerce@maurienne.fr
NELLY GARNIER
gestion.ocm@maurienne.fr

PATRIMOINE / PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES VALLÉES DE SAVOIE

Le PAH, quatre vallées, Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly et une action culturelle commune s'appuyant sur 6 itinéraires thématiques créés et développés par la FACIM (les Chemins du Baroque, Pierres-fortes de Savoie, Terres des Alpes, Archipels d'altitude, les Voyages autour de la table, Les Chemins de l'hydroélectricité) ainsi que sur un Dispositif pluri-annuel (3 à 4 ans) d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (le DIAP) qui s'adosse à 3 itinéraires : Alpagnes et agropastoralisme, chemins de l'hydroélectricité et industrie, tourisme industriel.

Le Syndicat du Pays de Maurienne porte le poste de référent PAH. Il permet la mise en place et le suivi des activités de découverte tout au long de l'année en lien avec les guides conférenciers du territoire, la fondation FACIM et les acteurs locaux.



TEMPS FORTS 2015

Les activités programmées au cours de l'été 2015 soit 135 sont en croissance de 19 % par rapport à 2014. Elles comptabilisent 2 354 visiteurs en augmentation de 18 % par rapport à 2014.

Les visites en alpage connaissent globalement un fort succès (randonnée découverte, soirée à l'alpage) et les visites HYDRO voient leurs résultats de fréquentation en hausse (circuits centrales d'Avrieux-Villarodin et les 2 circuits sur le thème l'eau incluant le barrage de Bramans et centrale du Chatelard).

Dans le cadre des Saveurs d'Automne, en partenariat avec la coopérative laitière de Haute-Maurienne Vanoise, la mairie de Lanslebourg, la Communautés de communes et le Relais des deux cols, l'évènement artistique "décalé" et gourmand autour d'une exploration poétique et musicale du fromage a été fortement apprécié par un public surpris. Au menu, deux performances de l'artiste Laurent Moriceau autour d'un dispositif sonore installé dans l'Espace Baroque, la visite des installations et de la cave de la coopérative et des créations culinaires de Pierre Gagnière.

Deux nouvelles offres ont été conçues pour le jeune public en temps scolaire et hors temps : deux présentations en images "Les Savoyards dans la guerre de 1914-18" et "Mets les pieds dans le plats". Animées par un guide-conférencier, elles sont accompagnées d'un livret de découverte que les enfants complètent au fur et à mesure de l'activité. Elles viennent compléter l'offre d'ateliers et d'outils présentés dans la brochure des activités jeune public (<http://fondation-facim.fr/fr/visiter-la-savoie/vous-etes/avec-des-scolaires>)



PROJETS 2016

Poursuite de la mise en tourisme et l'animation des sites en consolidant les Chemins de l'hydroélectricité par un nombre plus important de visites guidées, en confortant les activités alpines par de nouvelles offres tournées vers le jeune public et les familles.

2016 sera l'année du point d'orgue du DIAP 2 / Chemins de l'hydroélectricité avec la préparation d'une publication co-éditée avec Actes sud (sortie début 2017) qui comportera deux dimensions : un regard artistique avec le lancement d'une campagne photographique avec un photographe professionnel, Sylvie Bonnot et une dimension socio-historique avec la réalisation d'un documentaire sonore qui valorisera les témoignages de l'enquête ethnologique réalisée en 2013-2014. Un outil pour le jeune public sera également réalisé.

Deux itinéraires sur la voie de la redynamisation : les Chemins du baroque et les Voyages autour de la table 2016 sera l'année de l'élaboration de ces deux projets en lien avec les acteurs du territoire concernés. Les premières actions se dérouleront à partir de 2017.

Formation / accompagnement des guides conférenciers : devant le déficit de guides en Maurienne malgré les démarches entreprises depuis 2012, l'enjeu en 2016 consiste à poursuivre l'accompagnement des candidats guides vers le diplôme afin de renforcer l'équipe des guides sur ce territoire. Un cycle de formation/réflexion est lancé sur la pratique du guidage auprès du public touristique.

Vidange du Montcenis : le PAH proposera au printemps des activités à destination du public scolaire (ateliers), touristique (visites guidées) et aux habitants (soirée-rencontre avec quelques témoins des aménagements).



CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES



L'enjeu est la relocalisation des pratiques alimentaires afin de profiter des ressources et des productions de la vallée de la Maurienne pour une partie de sa consommation alimentaire. La notion de "circuits courts" combine deux critères : le nombre d'intermédiaires (deux au maximum) et le nombre de kilomètres entre le lieu de production et le lieu de consommation (à l'échelle de la Maurienne).

Ainsi dans le cadre des financements PSADER (volet agricole des contrats territoriaux), le Syndicat du Pays de Maurienne travaille conjointement avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc pour la valorisation économique et culturelle des produits alimentaires de Maurienne.



TEMPS FORTS 2015

• Renforcement et développement du réseau de professionnels des métiers de bouche en Maurienne (producteurs fermiers, coopératives laitières et SICA, établissements de restauration, bouchers, lycée hôtelier...). 5 nouveaux adhérents ont rejoint les 30 membres de l'association "La Maurienne dans l'Assiette". Pour atteindre ces objectifs le Syndicat du Pays de Maurienne anime cette structure et propose des actions de sensibilisation pour les professionnels et des actions de communication pour le grand public (10 manifestations). La mise en réseau des adhérents permet également de dynamiser les échanges économiques entre restaurateurs et producteurs.



PROJETS 2016

L'année 2016 sera la première année du programme LEADER Maurienne. Dans un premier temps le Comité de Programmation s'appliquera à finaliser certains points de la convention (fiches actions, maquette financière, accueil des porteurs de projets), pour signer cette dernière conjointement avec la Région et l'Europe en juin 2016.

A partir du printemps, le Comité de programmation sera suffisamment organisé pour recevoir les premiers porteurs de projets. Une deuxième personne en charge de la gestion financière du programme sur toute sa durée viendra renforcer l'équipe technique.

Enfin, concernant l'association "La Maurienne dans l'assiette" l'année 2016 sera décisive pour elle, car elle devra dorénavant assurer sa pérennité dans le temps de façon autonome.

Finalement, le poste "circuits courts alimentaire" au sein du Syndicat du Pays de Maurienne évoluera en 2016 en poste "Animateur du programme LEADER Maurienne" et cela pour une durée de 5 ans.



ABATTOIR



Mise en service en 1998, le Syndicat du Pays de Maurienne est propriétaire de l'abattoir situé à Saint Etienne de Cuines. Le Syndicat du Pays de Maurienne assure le renouvellement du gros matériel et prend à sa charge la modernisation de l'outil. Le Syndicat du Pays de Maurienne est membre du Conseil d'Administration de la société de gestion qui se porte garant du bon fonctionnement de l'équipement.

TEMPS FORTS 2015

Suite à une baisse successive du tonnage depuis 2004, la chute s'enraye en 2015 (+ 0.7 % / 2014 soit 353 835 kg abattus). Cependant l'abattoir reste tributaire de deux postes importants qui déséquilibrent le compte de résultat en 2015 : l'enlèvement des déchets et la vente des cuirs. Cette situation inconfortable amène la société de gestion à adapter les tarifs de la prestation d'abattage.

Un partenariat avec la CUMA de l'Onglet, installée dans l'abattoir de Chambéry, a permis d'offrir aux éleveurs un service de découpe de viande conditionnée en caissettes et livrées chez le client.

PROJETS 2016

Poursuivre le travail sur les filières ovine, bovine et sur le service de découpe, Professionnaliser la démarche commerciale au sein de l'abattoir, Rechercher des solutions pour réduire le coût du ramassage des déchets.



Jean-Michel GALLOZ
Vice-Président

Votre contact technique :
Benoît DINNAT
circuits.courts@maurienne.fr

PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Le Plan Pastoral Territorial vise le soutien aux pratiques pastorales extensives et le maintien des espaces pastoraux qui représentent 30 % de la surface du territoire de la Maurienne.

Approuvé par la Région Rhône-Alpes le 2 décembre 2009, le premier Plan Pastoral Territorial du Pays de Maurienne s'est achevé à la fin de l'année 2014 en ayant contribué à la réalisation de 2.6 millions d'euros de travaux dans les espaces pastoraux. Après un avenant en septembre 2013, le PPT a atteint un taux d'exécution de 95 %. Le Comité de Pilotage a approuvé 65 projets proposés par 40 maîtres d'ouvrage (dont la moitié représentée par des collectivités locales et ¼ par des alpagistes individuels via la SICA d'alpages de Maurienne).

En matière d'investissements pastoraux, la combinaison, crédits régionaux (taux moyen de 28 %), fonds européen du FEADER (intervention moyenne à hauteur de 30 %) et du Département de la Savoie (7 %) a permis aux acteurs pastoraux du territoire de bénéficier de près d'un million d'euros de subventions.



TEMPS FORTS 2015

Le Syndicat du Pays de Maurienne, candidat pour un Plan Pastoral Territorial seconde génération en décembre 2014, a consacré le 1^{er} semestre 2015 à l'élaboration du projet.

Animé par la Société d'Economie Alpestre de Savoie, le PPT n° 2 2015-2020 a été déposé à la Région Rhône-Alpes en juin 2015 et validé par la Commission Permanente le 18 septembre 2015.

Ce PPT n° 2 n'apporte pas de profonds changements par rapport au PPT n° 1 mais sera gage d'une exigence affirmée de qualité des projets présentés (technique, réponse aux enjeux) et de cohérence à l'échelle du territoire (pertinence des projets). Le programme 2015-2020 comprend des actions permettant d(e) :

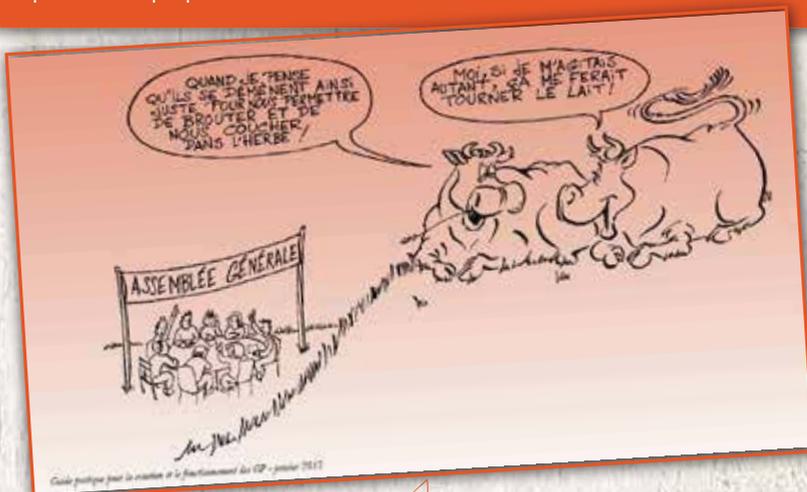
- améliorer les conditions de vie à travers des aménagements et des équipements structurants
- reconquérir les surfaces pastorales
- favoriser l'acquisition de connaissances, l'innovation et accompagner la structuration du foncier ainsi que la structuration collective
- faire connaître le pastoralisme, favoriser le multi-usage par des équipements adaptés et des valorisations aussi bien touristiques que patrimoniales.
- discuter en amont les projets d'amélioration pastorale pour permettre une vision partagée des différents enjeux.

La maquette budgétaire estimée à 2 417 100 € de dépenses s'équilibre par une enveloppe régionale de 850 000 € (en augmentation de 13.3 % par rapport au PPT n° 1), le FEADER (nouvelle version 2014-2020), les crédits départementaux, la mobilisation d'autres financeurs sur des thématiques spécifiques (culture, patrimoine et patrimoine bâti) et l'autofinancement des porteurs de projets.

PROJETS 2016

2016 sera marquée par la première année d'exécution du PPT n° 2 même si un premier comité de pilotage s'est réuni le 24 novembre 2015 pour entériner 3 dossiers représentant un montant de dépenses éligibles de 101 928 €.

Comme pour la programmation précédente, le comité de pilotage rassemblant les acteurs professionnels du pastoralisme, ouvert largement aux autres acteurs des territoires pastoraux et des filières économiques, se réunira à deux ou trois reprises au rythme des projets.



Jean-Michel GALLOZ
Vice-Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

GESTION DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS

Le Syndicat du Pays de Maurienne a développé une compétence gestion des rivières, dont les principales missions sont :

- la mise en place et l'animation d'un programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI). Un premier programme a été mis en place de 2005 à 2010 et un second de 2010 à 2015. Ce document, dont les actions sont financées par l'Etat, le Département de la Savoie, le Syndicat du Pays de Maurienne et les communes, traite des questions d'inondations via la réalisation de différentes études et de travaux dont le but est de réduire l'aléa et la vulnérabilité et de protéger les enjeux menacés.
- le soutien aux communes et intercommunalités par l'accompagnement des collectivités locales qui le demandent (appui technique, recherche de financements, appui administratif)
- la planification des adaptations du territoire à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- d'être le référent territorial à l'échelle de la Maurienne par la participation et la formulation d'avis sur divers projets (exemple : vidange de barrage ou aménagement impactant le fonctionnement de l'Arc).



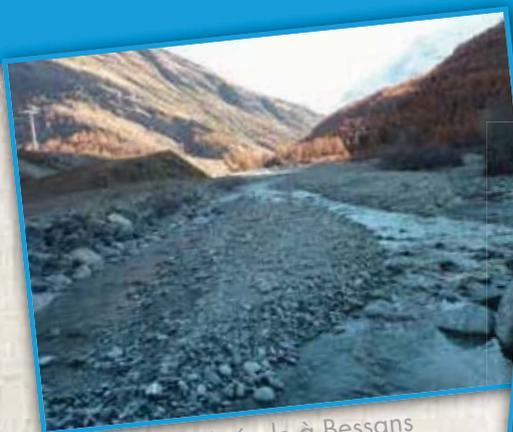
• Réflexion sur les nouvelles modalités de gestion du bassin versant de l'Arc induites par la nouvelle loi GEMAPI : intégration de la composante "gestion des milieux aquatiques" dans la surveillance du lit de l'Arc comme partie intégrante de la composante "prévention des inondations", pour aller vers une gestion globale, raisonnée et durable du bassin versant

- Suivi des dossiers de financement pour les communes souhaitant réaliser des travaux dans le cadre du PAPI 2 : Bessans, Modane, Saint Jean de Maurienne, Epierre, Argentine
- Accompagnement technique des communes qui le souhaitent, notamment Bessans et Valloire
- Assistance à maître d'ouvrage dans le cadre du projet de travaux sur le Bochet
- Action de communication : participation à la conférence IS RIVER 2015, mise en place d'une convention d'échanges de données avec EDF et le laboratoire de recherche IRSTEA



L'année 2016 verra la mise en place de plusieurs projets à l'échelle de la Maurienne, notamment :

- l'élaboration d'un PAPI de 3^{ème} génération afin de lutter contre les inondations dans la continuité du PAPI de 2^{ème} génération et ainsi permettre d'obtenir de nouveaux financements de l'état et du département ;
- l'élaboration d'un plan de gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant de l'Arc, document demandé par l'Agence de l'eau dans le cadre de sa participation financière à des travaux et dans un contexte de mise en place de la GEMAPI. Une première phase d'étude interne sera réalisée en 2016. Elle consistera à faire la synthèse des études existantes à l'échelle de la Maurienne afin de pouvoir valoriser les connaissances disponibles et identifier les besoins. Ce document devra être réalisé avec la participation de tous les acteurs du territoire tel que le RTM, EDF ou TELT.
- poursuite de l'assistance aux collectivités locales et notamment à la Communauté de Communes Cœur de Maurienne pour l'engagement des travaux du Bochet avec la perspective de démarrer le chantier en fin d'année.



L'Avérole à Bessans



L'Arc dans le secteur du Bochet



Alain MARNEZY
Vice-Président

Votre contact technique :
Lucile MARIN
riviere@maurienne.fr

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à moyen terme (réflexion à 20 ans).

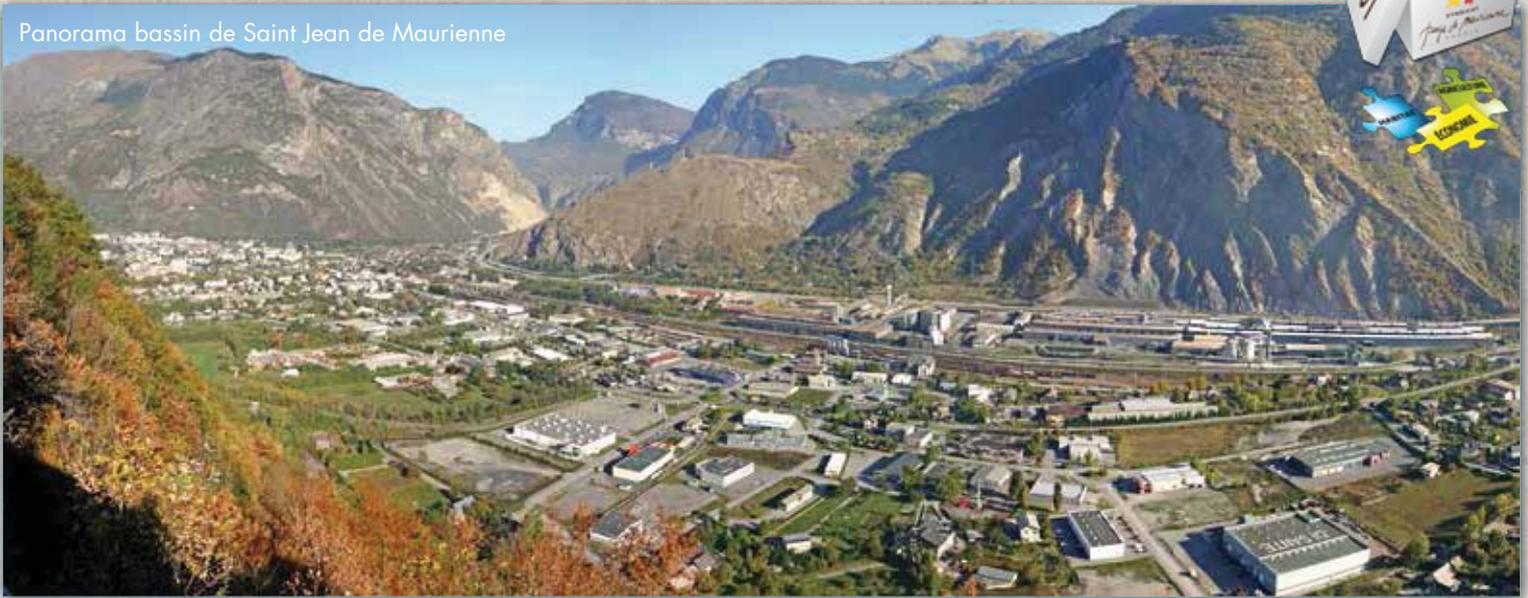
A travers un objectif de cohérence à l'échelle du bassin de vie, les élus qui votent le SCoT fixent un cadre de référence pour différentes politiques territoriales, notamment l'habitat, le développement industriel et commercial, les déplacements, le tourisme, l'agriculture, la protection de l'environnement... Le SCoT traduit une vision stratégique de développement du territoire à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection. Il est élaboré à l'échelle des 62 communes du Pays de Maurienne.

L'élaboration d'un projet de SCoT nécessite une grande implication des élus locaux et se fait en concertation avec habitants et acteurs socio-professionnels du territoire.

Maurienne 
Schéma de Cohérence Territoriale



Panorama bassin de Saint Jean de Maurienne



PRESCRIPTION DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Les 7 communautés de communes du territoire, compétentes en matière de SCoT, ont confié au Syndicat de Pays de Maurienne début 2015 l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du SCoT du Pays de Maurienne. Le comité syndical a donc délibéré en date du 14 septembre 2015 pour prescrire l'élaboration du SCoT et fixer les modalités et objectifs de la concertation.

Les travaux de diagnostic avaient néanmoins déjà démarré depuis plusieurs mois sur des thématiques à enjeux pour le territoire. C'est le cas du système touristique (offre et hébergement), de la mobilité, du foncier agricole, de l'économie et de l'énergie où des expertises spécifiques ont été conduites. Les rapports d'études sont téléchargeables sur la page SCoT du site www.maurienne.fr. Pour chaque thématique, les réflexions ont été menées avec les élus et les socio-professionnels de chaque secteur. Une concertation plus large a été organisée avec le Conseil Local de Développement. Une cinquantaine de membres environ ont croisé et débattu des différents enseignements des diagnostics thématiques lors de 2 plénières (juin et décembre).

Pour la suite des travaux d'élaboration du SCoT, le Syndicat du Pays de Maurienne a fait appel à un groupement de bureaux d'études pluridisciplinaires pour accompagner le territoire jusqu'à son approbation prévue fin 2018. Le groupement retenu à l'automne 2015 pour assister le Syndicat du Pays de Maurienne est piloté par "Les Développeurs Associés".



FINALISATION DU DIAGNOSTIC ET PREMISES DE LA STRATÉGIE POLITIQUE

Le diagnostic sera finalisé dans les premiers mois de 2016. Il s'agira pour les élus de partager une vision de l'existant, mais aussi des enjeux à venir sur l'ensemble du Pays de Maurienne. Ce diagnostic se doit aussi de répondre scrupuleusement aux attentes du code de l'urbanisme, avec un contenu réglementaire conséquent sur les aspects environnementaux notamment.

Sur la base des fondamentaux identifiés dans le diagnostic, la suite de l'année 2016 sera consacrée à bâtir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT. Il s'agit d'une pièce essentielle du document, dans laquelle les élus définissent leur stratégie territoriale à l'échelle du Pays de Maurienne.

Une concertation importante continuera lors de cette phase avec l'ensemble des élus, mais également les acteurs socio-professionnels et habitants du Pays de Maurienne.



Jean-Claude RAFFIN
Vice-Président

Votre contact technique :
Fabien BONNAFFOUS
sco@maurienne.fr

Le Syndicat du Pays de Maurienne est Autorité Organisatrice de second rang (AO2) pour le compte du Département de la Savoie. Il organise et gère les transports scolaires pour les communes de La Chapelle à Lanslevillard.

Les missions principales du Service Transports Scolaires du Syndicat du Pays de Maurienne sont de :

- relayer les informations entre le Département, les communes (ou communautés de communes), les transporteurs et certaines familles,
- gérer les dossiers d'inscription remplis par les familles en appliquant le règlement départemental (affectation sur le circuit adéquat, détermination de l'arrêt le plus proche du domicile, vérification de la distance domicile-établissement scolaire...),
- vérifier et régler chaque mois les factures aux transporteurs,
- répartir les coûts des transports scolaires entre les communes (ou communautés de communes) et le Département en fonction des règles de subvention,
- revoir le fonctionnement des circuits au moment des appels d'offre ainsi qu'en cas de modifications liées à l'évolution des inscriptions,
- intervenir auprès des personnes concernées en cas de problèmes ou d'infractions constatées.



TEMPS FORTS 2015

Pour l'année scolaire 2015-2016, 2 030 inscriptions d'ayant-droit ont été gérées pour des élèves qui sont transportés quotidiennement de la maternelle au lycée. Ces élèves sont répartis sur 74 circuits assurés par 6 transporteurs. 440 dérogations ont également été établies par le Syndicat du Pays de Maurienne pour des trajets cantine, garderie, nounou...

Le coût des frais de transports pour l'année scolaire 2015-2016 a été estimé à 2 700 000 € TTC (pour l'année scolaire 2014-2015 le coût des transports s'est élevé à 2 514 913 € TTC, pris en charge par les communes et le Département soit 82,67 % pour ce dernier).

Les dossiers d'inscription sont maintenant remplis directement via le site internet du Département. Cette nouvelle procédure a provoqué un accroissement significatif des appels téléphoniques et des visites au bureau de familles souhaitant obtenir des précisions ou apporter des modifications.

Des conventions ont été passées entre le Syndicat du Pays de Maurienne et les communes employant des accompagnateurs dans le but de définir le rôle de chacun dans l'accompagnement des élèves.

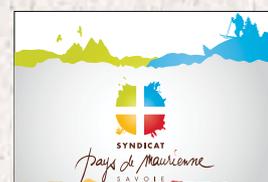
Des conventions relatives aux points d'arrêt pour les transports départementaux non urbains de voyageurs ont été passées entre le Département et les communes il y a une dizaine d'années. Compte tenu de l'évolution des arrêts nous avons entrepris, avec le TDL Maurienne et en relation avec la Direction des Transports Départementaux, une mise à jour des conventions avec préalablement des visites de terrain. Environ 150 points d'arrêt sont connus sur le secteur géré par le Syndicat du Pays de Maurienne.

PROJETS 2016

La charte des transports scolaires du Département de la Savoie définit les règles fondamentales applicables. Pour la rentrée de septembre 2015 deux points importants ont évolué :

- les élèves ayant 3 ans avant le 31 décembre de l'année civile pourront être transportés pour l'année scolaire en cours à compter de leur date anniversaire. Les enfants ayant 3 ans entre le 1er janvier et la fin de l'année scolaire seront transportés à la rentrée scolaire suivante.
- à compter du 1^{er} janvier, quel que soit le motif d'inscription, le Département de la Savoie ne prendra plus en charge le transport scolaire pour l'année en cours et ne délivrera pas de titre de transport.

Par la loi NOTRe, la Région Auvergne-Rhône-Alpes va devenir Autorité Organisatrice des transports scolaires. Les modalités d'application et l'échéancier de mise en œuvre de cette compétence ne sont pas connus à ce jour mais devraient impacter l'organisation actuelle sur le territoire de la Maurienne.

Jean CIMAZ
Vice-Président

Vos contacts techniques :
Laurence DUVERNEY-PRÊT
Muriel GUILLERME
transport@maurienne.fr